



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Licence Professionnelle par apprentissage

Protection de l'Environnement
spécialité

Eau – Ressource et Infrastructures



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 31 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



Age du jeune	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 18 ans	25 %	37 %	53 %
De 18 ans à moins de 21 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année du contrat précédent.

Licence Professionnelle

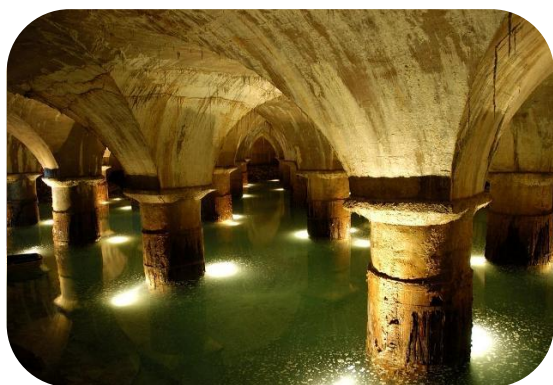
Eau – Ressource et Infrastructures

Gestion et protection de la ressource en eau – Réseaux de distribution et d'assainissement – Ouvrages hydrauliques

Alternance : 21 sem. de cours / 31 sem. en entreprise

MÉTIERS VISÉS

- Technicien en bureau d'études eau – environnement,
- Technicien en prospection, gestion et protection de la ressource en eau,
- Technicien en aménagement et en génie urbain,
- Chargé d'études, technico-commercial,
- Assistant ingénieur eau – environnement, ...



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Géologie et gestion de la ressource en eau,
- Collecte, transport et gestion des eaux,
- Activités des bureaux d'études eau – environnement,
- Topographie, dessin assisté par ordinateur, SIG.

ADMISSION

- **L2 du domaine scientifique,**
- **DUT** : Génie Civil, Génie Biologique, Génie Chimique – Génie des Procédés, Mesures Physiques,
- **BTS** : Métiers de l'Eau, Gestion et Maîtrise de l'Eau, Géologie Appliquée.



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



IUT Nancy-Brabois
Génie Civil - Construction Durable

Contact pédagogique

03 83 68 56 45

Contact apprentissage

03 72 74 04 20

candidat.eri@cfa-univ-lorraine.fr

